



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 25 Novembre 2023

Exercice 2022 .

Affilié à L'Association Canine territoriale Saint Hubert de l'Ouest
Siège Social Complexe sportif de La Guerche Avenue du Pré aux Belles 44250
St Brévin les Pins.

Présidente Mme Mireille Jégou 06 02 52 22 31. mireillejegou@neuf.fr
site www.club-canin-brevinois.com



CENTRALE
CANINE

L'assemblée générale du Club Canin Brévinois s'est tenue au :

Centre d'hébergement et de loisirs 14 avenue de la Guerche
44250 St Brévin les Pins
le 25 Novembre 2023 .
Nombre de présents : 26

La présidente rappelle les structures cynophiles :

Le Club Canin Brévinois est une association créée en 1978 relevant de la loi 1901 à but non lucratif

affilié à l'Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest

L'Association Canine St Hubert de l'Ouest est une association loi 1901 créée en 1902

Elle organise :

- des manifestations (expositions, présentations, etc ...) ouvertes à toutes les races de chiens répertoriées au livre Généalogique.
- des épreuves de travail (concours pour Terriers et Teckels, chiens d'arrêt, Spaniels, Retrievers, Chiens courants).
- ainsi que par l'intermédiaire de sa Commission d'Utilisation qui regroupe , des concours chiens de berger ou de garde, etc ..

Aucune manifestation ne peut être organisée sans son autorisation préalable sous couvert de la Fédération Régionale qui est en droit d'exiger toutes les garanties

qu'elle jugera utiles. »

elle est elle même rattachée à **la Société Centrale Canine** avec 2 commissions :

- **la CUN** Commission d'utilisation nationale chiens de bergers et de garde avec des disciplines de travail comme l'obéissance, le pistage, la recherche utilitaire etc .. voir site CUN
- **La CNEAC** *Commission nationale d'éducation et d'activités canines comme l'agility, cani cross, dog dancing, chien visiteur etc. voir site CNEAC*

Nous sommes tous bénévoles et animés du désir de transmettre notre savoir et notre expérience, au service des adhérents

Les bénévoles du club contribuent toujours à la réussite des moments forts de l'association et nous les en remercions.

Il est important également de rappeler que la Municipalité est engagée auprès du Club Canin depuis sa création en mettant à notre disposition :

- le terrain et son entretien
- *le matériel nécessaire pour nos diverses manifestations ainsi qu'une dotation de coupes et de lots pour les concours .*

Merci également pour la présence du Maire et des personnalités de la mairie lors des manifestations.

La mission du club :

- Nous sommes à l'écoute des avancées du monde cynophile et nos moniteurs sont formés à l'encadrement des chiens pour l'éducation et l'apprentissage des sports canins.
- La méthode naturelle, le renforcement positif et l'exclusion de toute méthode coercitive sont les fondamentaux de nos formations .
- *Avoir un chien , qu'il soit de race ou non , implique des obligations et des règles , l'éducation est un moteur évident pour que les 10/15 ans de vie canine se déroulent dans de bonnes conditions.*

Dans un premier temps éduquer votre chien pour en faire un compagnon parfaitement socialisé avec l'homme et ses congénères.

L'éducation positive devient alors, rapidement ,un loisir pour la plupart des maîtres.



L'école du chiot est une structure particulière au sein du club d'éducation. Sur un terrain dédié, avec des obstacles et des parcours adaptés, le chiot va apprendre les rudiments de l'éducation, des bonnes règles de société et apprendre à vivre avec des congénères.

Référente Ecole des chiots : Mme Géraldine Egée .

Dans un deuxième temps il y a ceux qui désirent aller plus loin et pratiquer une discipline sportive en loisir ou en compétition dans différentes disciplines où leur chien prend plaisir à évoluer :

- Agility,
- Obéissance ou autres.
- Promouvoir les chiens de race et les manifestations canines.
- Pour participer à des concours et pass agility il faut des licences des commissions concernées . Elles doivent être acceptées et demandées par le biais du club .

Les actions menées en 2022

- ***Mars 2022 Organisation d'un CSAU jugé par Mr Laurent Bernard.***

Ont obtenu leur CSAU

Chrystelle Belliard avec Roxane

Béatrice Lemoine avec Relka

Gaëlle Merleau avec Redji

Patois Véronique avec Rocky

Alice Creusillet avec Simba

- **Avril 2022** Organisation d'un Pass Agility
Roger Corbé avec Plume
Anthony Casteran avec Pongo
- **1er Mai 2022** Organisation d'un Concours national d'agility jugé par Mr Jacky Blanc
- **21Mai 2022** Animation aux Résidentiels pour personnes âgées à St Brévin les Pins .
- **2 juillet** Fête d'été du club avant les vacances
- **Septembre 2022** Participation du club au Forum des Associations .
- **Septembre 2022** Assemblée générale de la ACTSHO représentation du club avec Mireille Jégou et Roger Corbé .
- **Novembre 2022** Assemblée Générale du club .
- **Décembre 2022** Fête du club avant les vacances de Noel
- **Réunions de bureau en présentiel** = 4 autrement par internet .

Les principales dates à retenir pour 2024

- **Dimanche 5 Mai** Concours National d'agility jugé par Mme Pascale Crespel.
Forum des Associations
- Fête du club : date à déterminer

Rappel de la composition du Bureau suite AG du 26/11/2022

Présidente Mme Jégou Mireille et responsable agility
Trésorière Mme Géraldine Egee et responsable école du chiot
Secrétaire Mme Delphine Carcaud
Responsable Education Mr Rémi Courant
Responsable Obéissance Mr Cédric Liénafa
Responsable du matériel Mr Roger Corbé
Membre Mr Arnaud Lebert .
Membres d'honneur
Président d'honneur Mr Jean Paul Doucet
Vice président Mr Laurent Bernard

Les Educateurs

Le club compte 6 éducateurs confirmés et formés par la SCC
Jégou Mireille + MC1 + Entraîneur de club CUN + Monitorat d'agility
Egee Géraldine . MC1 + Ecole du Chiot . Référente
Courant Rémi. MC1 = Ecole des Chiots. Responsable des inscriptions au cours et
planning éducateurs
Durand Emmanuel. MC1 + Ecole des Chiots

Liénafa Cédric MC1 + Ecole du Chiot .

Anthony Casteran MC1

Ils sont responsables des groupes qu'ils prennent en charge et doivent être respectés dans leurs décisions et conseils .

Leur objectif est double : faire progresser l'équipe maître-chien tout en assurant leur sécurité. D'autre part , changer d'éducateur de façon régulière permet de prendre connaissance des pratiques et méthodes de chacun afin d'en tirer le meilleur, pour son chien

Rapport éducation et école du chiot

voir fichier joint

Nombre de week end = 32

239 chiots

424 chiens en éducation

Total 663 chiens

Rapport Obéissance

Nous n'avons pas d'équipe prête pour le moment !

Rapport agility 2022

Les demandes de licence se font après approbation du Comité et avis de la responsable de discipline ainsi que le passage en entraînement compétition . Il faut avoir obtenu le CSAU ou CAESC pour passer un pass agility et une licence agility.

Nombre de licenciés = 13

Belliard Monique avec Iona

Belliard Chrystelle avec Orchidée et Roxane

Jégou Mireille avec Junior

Egee Géraldine avec Nellis

Durand Emmanuel avec Lion King

Casteran Anthony avec Pongo

Nourmont Mireille avec Mitzi

Pelon Sophie avec Réglisse

Lebert Arnaud avec Rana

Carcaud Delphine avec Ossia Roger

Corbé avec Plume

Courant Rémi licence intervenant

Pass agility = Roger avec Plume Anthony avec Pongo

Concours agility 1er Mai 2022 jugé par Mr Jacky Blanc avec la présence des élus !

Résultats : Emmanuel Durand et Mireille_Nourmont obtiennent la 2ème partie de brevet .

Les entraînements pour les agilitystes licenciés ont lieu le samedi matin sous la responsabilité de Mireille Jégou Monitrice d'agility et en son absence c'est Emmanuel Durand qui assure le cours .

Agility Loisirs le jeudi après midi à 14h .

Responsable de ce groupe: Mireille Jégou.

En son absence ces cours sont assurés par Mme Géraldine Egée

30 séances avec en moyenne 5 chiens par séance

AgilityLoisir et découverte le samedi après midi sous la responsabilité de Mireille Jégou vers 15h30 ou 16h30 suivant les cours d'éducation .

32 séances avec 4 chiens en moyenne .

Buts :

- Répondre aux besoins de certains adhérents qui ne souhaitent pas faire de compétition dans un 1^{er} temps .
- Favoriser l'approche de l'agility sur un mode ludique en petits ateliers ou petits parcours simples
- Pratiquer des petits jeux

-
Critères d'admission posséder une obéissance suffisante afin que le chien soit capable de ne pas s'égarer dans un parcours . De préférence avoir le CSAU
Une évaluation doit être faite après en avoir fait la demande à la responsable . Les participants .

Mireille Jégou avec Junior

Jeanine Parmier avec Jackson

Géraldine Egee avec Nellis

Roger Corbé avec Plume

Maryline Bernard avec Zaza

Delphine Carcaud avec Ossia et Schupa

Olivier Carcaud avec Schupa

Gisèle Sochard avec Safran

Rapport Financier présenté par Géraldine Egée .

Voir fichier joint

Demande de validation par l'AG pour le montant des adhésions 2023 = idem à 2022

- *Approbation et quitus du rapport financier à l'unanimité .*

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié .

Fait à St Brévin et certifié par la présidente Mme Mireille Jégou le 27 Novembre 2023

La Présidente



La Trésorière



CLUB CANIN BRÉVINOIS
Levee siège Social
44250 ST-BREVIN-LES-PINS
Tél. 40 27 20 36